

Société française de philosophie Assemblée générale du 19 mars 2011.

Rapport financier : comptes 2010 (E. Picavet).

1. Généralités

Les documents définitifs seront établis par Mr. Thierry Legrand, commissaire aux comptes (cabinet Exponens, Paris) et publiés sur le site de la Société. Mr. Legrand a reçu des mains du trésorier les documents relatifs à 2010, le 11 mars 2011.

En 2010, pour des raisons inconnues, certains chèques de cotisation envoyés en janvier n'ont pas été recueillis dans la boîte aux lettres de la rue d'Ulm. Fort heureusement, ils n'ont pas été encaissés frauduleusement et le trésorier a fait parvenir une lettre de renonciation d'encaissement aux sociétaires concernés. Ceux-ci ont eu l'amabilité de bien vouloir envoyer un second chèque, ce pour quoi ils doivent être chaleureusement remerciés.

2. Activités de la Société

La société publie le *Bulletin* et recueille de ce fait des droits d'auteur importants. D'autres sources de revenus sont constituées par les droits d'auteur du *Dictionnaire Lalande*, par une subvention du CNRS (passant par l'Institut International de philosophie) et par les produits des placements. La subvention passant par l'IIP ne peut être utilisée que pour des achats de fournitures (papeterie, bureautique) et, à la suite d'un malentendu sur la date de clôture des comptes au CNRS, une partie de ces fonds n'a pu être utilisée.

Les cotisations jouent un rôle essentiel et l'on doit rappeler que nous sommes dans le système de l'année civile. Les envois sont donc attendus dès le début de l'année.

Le coût du site Internet et de l'espace de stockage est très modéré. Les frais d'affranchissement restent lourds, ce qui donne l'une des raisons de privilégier les envois par courriel (les sociétaires qui souhaitent procéder autrement devant le signaler spécialement).

Les conventions « Access » et « Zen pro » relatives à un compte de la Société au Crédit Lyonnais ont été dénoncées en mars 2011 par le trésorier. S'avérant superflues à l'usage, elles occasionnaient des dépenses mensuelles notables.

Les frais les plus importants concernent l'assurance MAIF, les honoraires du commissaire aux comptes, les frais de fabrication et d'expédition du *Bulletin* (à la suite des 7850,14 euros payés à Vrin le 7 janvier 2010, mais au titre de 2009 et reportés dans les comptes 2009) ainsi que les réceptions au café Balzar. Nous avons un retard de deux années pour la cotisation à la FISP. Ce retard devrait être rattrapé en 2011.

Les premiers ateliers de recherche ont pris place en 2010, occasionnant des frais infimes. Il est prévu, et même souhaité, que ces ateliers donnent lieu à des dépenses plus conséquentes à l'avenir. Les frais d'organisation du colloque « L'homme et l'animal » de 2009 apparaissent,

pour l'essentiel, dans les comptes de 2010 ; s'ajoutant aux frais d'une réception exceptionnelle, on peut considérer qu'ils expliquent le léger déficit.

2. Revue de Métaphysique et de morale

La Société assure une partie de la gestion de cette publication prestigieuse des PUF, qui donne lieu à un versement des PUF à la Société. Concernant les chèques des PUF, celui du 16-12-09 (6.966,19 euros) ne figure pas dans les comptes 2010, à la différence de celui du 15-02-2010, de 3482,64 euros. L'octroi par le CNL d'une subvention de 5000 euros a été confirmé en décembre 2010. Le renouvellement des demandes de subvention (CNRS et CNL) a donné lieu, en juin 2010, à un bilan complet de l'activité, des recettes et des dépenses (avec le concours des PUF). On a reporté dans les comptes 2010 la subvention CNL de 5000 euros décidée pour 2010 le 16.11.2009.

Le salaire net mensuel de Mr. de Sèze dans son emploi à temps partiel pour la Société s'établit désormais à 640 euros net (notre collaborateur est rémunéré par le système du chèque emploi associatif, ses revenus étant déclarés à l'URSSAF à ce titre à la suite de chaque envoi de chèque par le trésorier en fin de mois).

Société française de philosophie, 2010

RECETTES

Cotisations:	6840	
recettes Vrin (produit 2009 abo. et ventes):	5590,35	(chèque du 27oct 2010)
subvention CNRS via IIP :	500	
revenus intérêts LCL :	622	
revenus cptes bloqués LCL :	84	

Total Recettes : **13 636,35**

DEPENSES

access et zen pro, frais de compte (LCL) :	532,32
frais de compte (Banque postale) :	26,50
colloque « L'homme et l'animal »	1226
atelier « Europe » (invitation C. Rovane):	24
réception du 20 mars (hommage)	486,80
réceptions au Balzar et orga. cfce.	994,30
enveloppes, affranchissement	323,40
Photocopies	114
Papeterie et encres	100,94
Internet	101,89
Cotisation MAIF	98,93
Honoraires EXPONENS	1016,60
Fabrication bull. (Vrin)	7176,11
port bull. (Vrin)	1947,22

Total Dépenses : **14 169, 01**

SOLDE : **- 532,66**

AVOIRS

CCP	
CL c courant 9706V CP LCL monétaires Euros	8379,68
CL Livret c.courant 480308X	19286,1
CL titres (2 sicav monét., oblig. court terme)	30316,5
Enveloppe (liquide)	?

Total Avoirs ?

Revue de métaphysique et de morale) - Comptes 2010

RECETTES

Subvention CNRS (juin 1010)	2 450,40 €
Subvention CNL (déc. 2009)	5 000,00 €
PUF droits (forfait, déc. 2010)	6 966,19 €
PUF droits d'auteur (fév. 2010)	3 482,64 €
PUF Cairn (avril 2010)	1 314,62 €

Total recettes **19 213,85**

DEPENSES

salaires A. de Sèze	7680 (brut : 9778,56)
cotisation URSSAF	6029,64 (patr. 3931,08 – sal. 2098,56)
fournitures	74,40
Rachat n°s RMM (facture PUF)	242,39

Total dépenses **14 026,43**

SOLDE **+ 5187,42**

AVOIRS

CL cc 480308X	?
S.Gale cc	432,05
S Gale titres Sicav monét	35 956,26

Total Avoirs ?